

**MUNICIPALITÉ DE
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS
PROVINCE DE QUÉBEC
G0L 1K0**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 9 décembre 2023, à 10 h 00, au Centre communautaire de l'île.

Sont présents monsieur le conseiller André-Pierre Contandriopoulos et mesdames les conseillères Joanie Harrison et Luce Provencher. Tous formant quorum, sous la présidence de madame Louise Newbury, mairesse.

Assiste également à la séance : M. Denis Cusson, directeur général et greffier-trésorier, agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Est absent : M. Charles Méthé

1. Ouverture de la séance

Mme Louise Newbury, mairesse, déclare la session ouverte à 10 h 00.

2. Vérification de la conformité de la convocation

Les membres du conseil ont été convoqués le 6 décembre 2023. L'avis a été notifié par courrier électronique.

3. Vérification du quorum

Quatre membres sont présents. M. Charles Méthé a motivé son absence.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 22.12.09.05

Il est **proposé par M. André-Pierre Contandriopoulos**, appuyé par Mme Joanie Harrison, que le conseil adopte le projet d'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du Plan triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026

Résolution numéro 22.12.09.06

ATTENDU qu'en vertu de l'article 954 alinéa 1 du Code municipal, le Conseil doit durant la période allant du 15 novembre au 31 décembre, préparer et adopter le plan triennal d'immobilisation ;

ATTENDU qu'un avis public faisant état que le dépôt et l'adoption du Plan triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026 sera fait lors d'une séance extraordinaire le 9 décembre 2023 a été publié le 1^{er} décembre 2023 dans la forme prévue par règlement ;

ATTENDU que les membres du conseil ont obtenu copie du projet de Plan triennal d'immobilisation le 5 décembre 2023;

En conséquence, **il est proposé par Mme Luce Provencher**, appuyée par M. André-Pierre Contandriopoulos que le conseil adopte, le Plan triennal d'immobilisation pour les années 2024, 2025 et 2026 qui suit et les prévisions de financement prévues pour la réalisation de ces travaux :

	Année 2024	Année 2025	Année 2026
Projet 1 : Infrastructures municipales - Aménagement du Quai-d'en-Haut	30 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 2 : Infrastructures touristiques - École Michaud : réfection hangar à bateaux	20 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 3 : Accès universel bâtiments municipaux / ouvre-porte électrique	20 357 \$	0 \$	0 \$
Projet 4 : Infrastructures municipales - Garage municipal	511 244 \$	0 \$	0 \$
Projet 5 : Infrastructures municipales - Sablière (Centre de récupération) / remplacement de la clôture	5 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 6 : Infrastructures touristiques - Station du Phare : Rénovation Cabane du criard et Cabane à l'huile, aménagement toilette Pavillon Lindsay	251 500 \$	0 \$	0 \$
Projet 7 : Infrastructures touristiques - Station du Phare / Mise à niveau sentiers du Blanc	12 766 \$	0 \$	0 \$
Projet 8 : Infrastructures municipales - Voirie / Remise en état des chemins municipaux	63 507 \$	10 300 \$	10 300 \$
Projet 9 : Infrastructures municipales – Centre communautaire / équipement visioconférence	10 000 \$	0 \$	0 \$
Projet 10 : Infrastructures municipales – Bureau municipal / réfection de fenêtres et peinture de la toiture	10 000\$	0 \$	0 \$
Projet 11 : Infrastructures municipales –	0 \$	10 000 \$	0 \$

Aménagement d'un parc pour adolescents			
Projet 12 : Restauration de bâtiments patrimoniaux	12 500 \$	0 \$	0 \$
Projet 13 : Infrastructures touristiques – Rafrachissement des panneaux de signalisation touristique billetterie de L'Isle-Verte et Chemin de l'Île	5 400 \$	0 \$	0 \$

Financement prévu pour la réalisation des travaux

Projet 1 : Financement par la réserve de la subvention du ministère des Pêches et Océans pour la réparation du quai lors de son acquisition pour un montant de 5 000 \$, par le Fonds des Infrastructures pour le développement économique, culturel, de loisir et de transport pour un montant de 5 000 \$ et par le programme TECQ pour un montant de 20 000 \$;

Projet 2 : Financement par le programme TECQ ;

Projet 3 : Financement par le programme Nouveaux horizons pour 15 000 \$ et le programme TECQ pour 5 357 \$;

Projet 4 : Financement par le programme PRACIM pour un montant de 357 871 \$, par le règlement d'emprunt no 200 pour 153 373 \$;

Projet 5 : Financement à même le Fonds d'infrastructures municipales de la Municipalité ;

Projet 6 : Financement de la restauration de la Cabane du criard au montant de 95 000 \$, de la Cabane à l'huile au montant de 70 000 \$ par le programme TECQ et l'installation d'une toilette au Pavillon Lindsay au coût de 86 500 \$ par une subvention du programme PRIMA ;

Projet 7 : Financement pour 8 426 \$ par le programme PAFIRSPA, pour 3 064 \$ par le programme TECQ et pour 1 277 \$ par le FIECLT ;

Projet 8 : Financement pour la sécurité de la côte du Portage par le programme TECQ au montant de 53 207 \$ et diverses interventions pour les fossés et bordures du chemin par le programme PPA-CE au montant de 10 300 \$, en 2025 et 2026 le remplacement de ponceaux au montant annuel de 10 300 \$ annuellement par le programme PPA-CE ;

Projet 9 : Financement pour l'acquisition et l'installation d'équipements de visioconférence au montant de 10 000 par nos surplus accumulés non affectés pour un montant de 8 000 \$ et par une subvention du Fonds de soutien à la ruralité pour un montant de 2 000 \$;

Projet 10 : Financement par le règlement d'emprunt numéro 192 ;

Projet 11 : En 2025 l'élaboration d'un parc au Pavillon Lindsay au montant de 10 000 \$ financé pour 8 000 \$ par nos surplus accumulés non affectés et par un programme de l'URLS pour un montant de 2 000 \$;

Projet 12 : Financement par le Programme territorial de restauration patrimoniale pour un montant de 7 500 \$ et par le Fonds éolien pour 5 000 \$;

Projet 13 : Financement par le Fonds d'infrastructures des équipements culturels, de loisir, de développement économique et de transport pour un montant de 5 400 \$.

Adoptée à l'unanimité

5. Période de question

Quatre personnes sont présentes. Les questions et les interventions ont porté sur les sujets suivants :

- 1- L'amélioration du Quai-d'en-Haut consiste en quoi ? ;
- 2- La signalisation touristique : identifier la localisation du Centre de récupération ;
- 3- Qu'est-ce qui est prioritaire parmi les 13 projets ? ;
- 4- Les problèmes autour du cimetière : écoulement d'eau dans le cimetière, activités au Centre communautaire

6. Levée de l'assemblée

Résolution numéro 22.12.09.07

L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est **proposée par Mme Joanie Harrison**, à 10 h 25.

Adoptée à l'unanimité

Louise Newbury, mairesse

Denis Cusson, directeur général

Je, Louise Newbury, mairesse, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.